

Commission acadienne et
francophone pour l'alphabétisation
en Atlantique (CAFAA)

Société Nationale de l'Acadie
415, rue Notre-Dame
Dieppe, N.-B., E1A 2A8
Romain Blanchard
Gestionnaire de dossiers

tel: (506) 853-4253
fax: (506) 853-0400
courriel: romain.blanchard@snacadie.org

L'alphabétisation en français en Atlantique: un partenariat essentiel au développement social et économique des communautés acadiennes et francophones

Plateforme pour l'alphabétisation en français en Atlantique : 2010 – 2015

RAPPORT TECHNIQUE



Pour une société démocratique où chaque citoyen a le droit et le pouvoir d'exercer sa citoyenneté. L'analphabétisme ou l'illettrisme limitent l'exercice de ce droit et de ce pouvoir. L'analphabétisme ou l'illettrisme interpellent donc la démocratie. L'alphabétisation est devenue une condition essentielle de l'égalité des chances de tous les citoyens. L'avenir de la francophonie est lié à l'alphabétisation. Une communauté linguistique ne peut se construire et se développer qu'à travers une maîtrise généralisée et démocratisée de la langue. D'une langue vivante par l'expression des cultures populaires.

Wagner, Serge, Pour une société pleinement alphabétisée, FCAF, 2000, p.33.

Dans ce rapport le masculin est utilisé seulement dans le but d'alléger le texte.



L'alphabétisation en français en Atlantique: un partenariat essentiel au développement social et économique des communautés acadiennes et francophones

Avant-propos

Dans une société du savoir, l'alphabétisme est intrinsèquement lié à l'employabilité, à la santé, à la culture et à l'éducation. Il est clair qu'un haut niveau d'alphabétisme favorise la réussite scolaire, améliore les chances de trouver un emploi et de le garder, permet de vivre des expériences culturelles enrichissantes et variées. L'alphabétisme permet une plus grande participation dans les institutions démocratiques et communautaires. En somme, l'alphabétisme est la clé pour une pleine participation citoyenne.

La Commission acadienne et francophone pour l'alphabétisation en Atlantique (CAFAA) s'est dotée d'une vision pour l'alphabétisation en français. La CAFAA vise une "société francophone et acadienne de l'Atlantique pleinement alphabétisée en français et (qui) contribue pleinement au développement de sa communauté". Cette vision est en réponse aux diverses études sur l'alphabétisme qui démontrent que les acadiens et francophones en Atlantique connaissent un plus haut taux d'analphabétisme que la moyenne nationale et régionale. La CAFAA conclue qu'il est temps d'agir afin de permettre à tous les acadiens et francophones de l'Atlantique de pratiquer à part entière leurs droit de citoyens.

C'est dans le but de mobiliser et canaliser toutes nos énergies vers la réalisation de cette vision que la CAFAA présente cette plateforme pour l'alphabétisation en français en Atlantique : 2010 – 2015. Cette plateforme présente l'analyse de l'état de la situation pour en arriver à proposer des pistes d'action communes pour l'avenir. Elle interpose tous les principaux interlocuteurs à travailler ensemble vers la création d'une société francophone et acadienne en Atlantique qui est pleinement alphabétisée.

1. Mise en contexte

La Commission acadienne et francophone pour l'alphabétisation en Atlantique (CAFAA) est un nouveau mécanisme de concertation formelle qui regroupe les principaux intervenants en alphabétisation en français en Atlantique. Elle a été créée en mai 2009 et fait suite à une recommandation du *Forum atlantique sur*

l'alphabétisation francophone organisé par la Société Nationale de l'Acadie (SNA) en septembre 2008. La tenue de ce forum revêt de l'exercice de repositionnement stratégique du SNA en 2008 lors duquel l'alphabétisation est identifiée comme un de ses dossiers prioritaires.

À présent, la CAFAA est composée de treize (13) membres. Elle regroupe deux intervenants et un apprenant de chacun des organismes suivants qui interviennent en alphabétisation en français en Atlantique :

- la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB);
- l'Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse;
- Alpha Î.-P.-E. (le nom de cet organisme est appelé à changer) coordonné par la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard;
- la Fédération des Francophones de Terre-Neuve-et-du-Labrador (FFTNL)

À ces membres se rajoutent :

- un représentant de la table de concertation du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE Atlantique);
- un représentant de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF);
- un représentant du Réseau apprentissage chez les adultes;
- un représentant par organisme porte-parole, membre de la SNA (4 organismes);
- un représentant de la commission jeunesse de l'Acadie de la SNA;
- un représentant de la SNA qui agit en tant que facilitateur.

2. Les communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique

Les communautés acadiennes et francophones sont réparties dans les quatre provinces de l'Atlantique. Le poids démographique varie d'une province à l'autre. Au Nouveau Brunswick, les francophones et acadiens représentent 33% de la population, mais dans les trois autres provinces le nombre de francophones est plus faible : 3,9% en Nouvelle-Écosse, 4,2% à l'Île-du-Prince-Édouard et 0,4% à Terre-Neuve-et-Labrador.

En raison de sa forte concentration de francophones et du statut d'égalité accordé, en 1993, aux deux communautés linguistiques dans la Constitution canadienne, le Nouveau-Brunswick se distingue des autres provinces de

l'Atlantique. Il leur est néanmoins lié comme foyer principal du peuple acadien. Bien qu'il y ait des différences marquées entre les communautés dans chaque province, il existe une identité acadienne distincte et forte, forgée par son histoire, sa culture et sa langue. Cette identité partagée est une force unificatrice qui facilite la mise en commun de ressources pour l'épanouissement du peuple acadien.

Les communautés francophones et acadiennes sont influencées par les politiques de chaque gouvernement provincial. Elles ont notamment été marquées par les politiques en éducation. Bien qu'il existe aujourd'hui des écoles francophones dans chaque province ou territoire, plusieurs générations d'acadiens et de francophones en Atlantique n'ont connu que les écoles anglaises.

Quoi qu'il soit difficile de généraliser, certaines caractéristiques sont partagées dans la plupart des communautés;

- un taux d'assimilation toujours croissant ;
- peu d'institutions françaises ;
- concentration des Francophones dans le secteur primaire ;
- taux de chômage généralement plus élevé que la moyenne nationale;
- exode vers les centres urbains des jeunes les plus instruits;
- population vieillissante ;
- sous-scolarisation par rapport à la population majoritaire.

Et surtout, comme nous le verrons dans une section ultérieure, les francophones et acadiens de l'Atlantique connaissent un niveau d'alphabétisme plus faible que celui des anglophones et de la moyenne nationale.

3. L'alphabétisme, l'alphabétisation et la littératie : des liens à définir

C'est dans une perspective de bien situer la problématique que nous abordons en premier lieu certaines définitions et que nous décrivons leurs impacts sur nos pratiques. Trois grandes conceptions sont explorées – l'alphabétisme, l'alphabétisation et la littératie.

Soulignons que la conception de ces termes, dont surtout celle de l'alphabétisme, a beaucoup évolué au fil des ans.

3.1. L'alphabétisme

Historiquement, l'alphabétisme a signifié la capacité de lire et/ou d'écrire à un certain niveau de compétence chez un individu. Mais avec le temps les définitions se sont élargies et tournées vers des conceptions plus complexes qui

tiennent compte de l'environnement et du contexte social dans lesquels les compétences évoluent et sont utilisées. Or, pour un acadien ou un francophone en Atlantique qui vit au quotidien dans la langue française et dans la langue anglaise, il est essentiel de considérer l'alphabétisme dans ses dimensions linguistique et culturelles, en plus de la dimension utilitaire. Il faut donc considérer les multiples environnements dans lesquelles les compétences s'acquièrent et sont utilisées – au foyer, à l'école, au travail et dans sa communauté. Il faut aussi reconnaître que le francophone en situation minoritaire devra avoir recours à des compétences en langue française ou en langue anglaise, selon l'environnement.

3.2. Littératie

En français "l'alphabétisme" est généralement employé dans le même sens qu'on emploie le terme anglais "literacy". Durant la plupart de son histoire en anglais, le terme "literacy" a signifié "être familier avec la littérature" et une personne alphabétisée ayant reçu une bonne éducation et étant instruite.¹ Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'est venue l'intégration dans la définition de capacité en lecture et en écriture. Ce n'est qu'au début des années 60 qu'on a cherché à définir l'utilité des capacités en lecture et en écriture dans certains contextes – ce qu'on a appelé "functional literacy". L'élément de fonctionnalité réfère au développement de compétences en lecture, écriture et en calcul à un tel niveau qu'il permet de fonctionner de manière autonome dans la société.

Au Canada français, le concept de l'alphabétisme est encore souvent utilisé dans cette perspective utilitaire. Ce n'est que depuis les vingt dernières années que les intervenants en alphabétisation ont adopté une perspective plus large qui incorpore une dimension sociale. L'alphabétisme renvoie aux pratiques communicatives – la lecture, l'écriture et les pratiques orales – dans une société. Il s'agit de l'usage que les individus et les communautés font de ces pratiques et pour quelles raisons. Les possibilités de communiquer entre individus et entre communautés dépendent des ressources, des environnements et de la capacité des personnes à échanger selon le mode et la langue de communication choisis.

Or, depuis environ 20 ans, le terme "littératie" a été progressivement incorporé dans le vocabulaire des francophones, d'abord au niveau scolaire et ensuite par les intervenants en alphabétisation. Employé au Québec d'abord, et ensuite par Statistique Canada et l'OCDE dans les enquêtes internationales, le concept de littératie reprend la conceptualisation large du terme en anglais.

En contexte minoritaire francophone, le concept de littératie a premièrement été adopté par les commissions/conseils scolaires qui l'appliquent dans son sens pluriel, c'est à dire comme "littératies multiples". C'est la définition de Diana Masny qui est le plus souvent employée dans le contexte scolaire francophone

¹ UNESCO (2006). *Alphabétisation, et alphabétisme, quelques définitions* Dans le chapitre 6 dans le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*. http://www.unesco.org/education/GMR2006/full/chap6_fr.pdf (consulté le 8 décembre 2009), p. 156.

minoritaire, et ensuite adoptée par les intervenants en alphabétisation en français. Selon Masny, “les littératies multiples permettent de lire, de lire le monde et de se lire en tant que textes”, et vu le processus dialectique de lire et produire, ce sont “des façons de devenir dans le monde”.² Dans cette perspective de *devenir* les littératies multiples ont un pouvoir transformatif sur l’individu, la famille et la communauté. Elle avance donc quatre formes de littératies, soit la littératie personnelle, scolaire, culturelle et critique. Le tableau suivant définit les différentes formes de littératie selon Masny³ :

Formes de littératie	Définitions de Masny
Scolaire	La littératie scolaire désigne l'apprentissage des processus d'une d'interprétation et de communication nécessaires à l'adaptation sociale en milieu scolaire et dans d'autres milieux.
Communautaire	La littératie communautaire vise l'appréciation, la compréhension et l'usage des pratiques de littératie d'une communauté. [...] Cet appel à la culture orale, écrite ou tactile se fait dans un contexte social, culturel et politique particulier sur lequel repose la construction de la vision du monde de l'individu dans sa communauté. Ceci peut augmenter le sentiment d'appartenance à cette communauté.
Personnelle	La littératie personnelle se traduit par le fait que l'individu passe de l'acte de lire un texte imprimé à l'acte de lire un texte dans le sens large du mot, soit de « se lire » et de « lire le monde ».
Critique	La littératie critique fait référence à l'individu qui, en se lisant et en lisant le monde, est engagé dans un processus de devenir, de création et de recherche d'un sens à donner à sa façon de devenir par l'entremise d'un texte.

Le concept des littératies multiples incorpore les éléments d'une définition utilitaire (littératie scolaire), tout en ajoutant l'élément social (littératies personnelle, communautaire et critique).

La CAFAA adopte donc une définition large de l'alphabétisme qui comprend la capacité fonctionnelle de lire, écrire et compter dans la langue française et dans la langue anglaise, mais elle s'intéresse aussi à l'utilisation de ces compétences en vue du développement socio-économique ainsi que de la conscience citoyenne et de la réflexion critique, bases de l'évolution personnelle et sociale. Elle y voit le potentiel transformatif de l'alphabétisme et adopte la perspective des quatre formes de littératies, soit la littératie personnelle, scolaire, culturelle et critique.

² Masny, D. (2001), *Vers une pédagogie axée sur les littératies*. In La culture de l'écrit : les défis à l'école et au foyer. Montréal : Les Éditions Logiques.

³ Breton (S), Brunet (L), et Laberge (Y) . *Améliorer la littératie des familles, un père à la fois. Étape 1 : Recherche exploratoire préliminaire sur l'implication des pères dans la littératie familiale* (titre provisoire, décembre 2009). COFA, Ottawa, Ontario.

3.3. L'alphabétisation

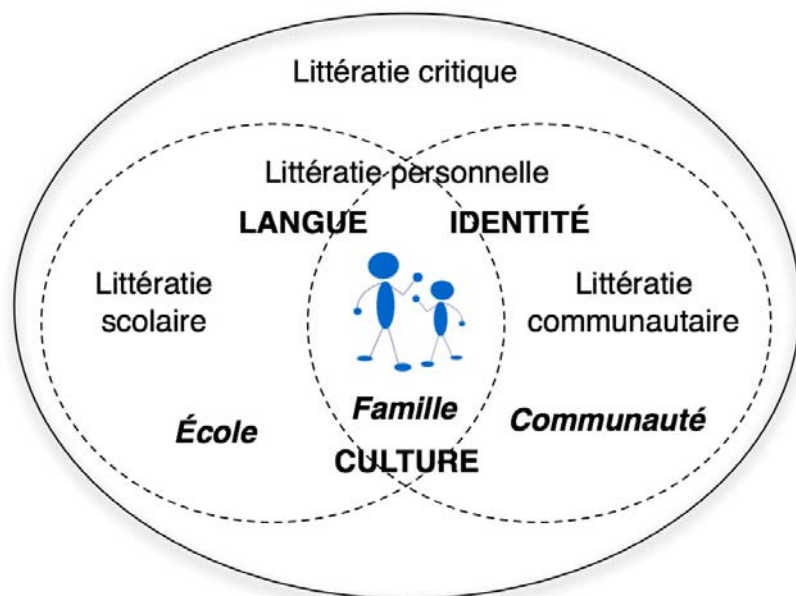
L'alphabétisation est le processus formel et informel qui mène à l'acquisition de l'alphabétisme. La définition de l'alphabétisme de la CAFAA implique des considérations pratiques importantes.

D'une part, il est généralement accepté que l'apprentissage commence à la naissance et continue tout au long de la vie, et dans une société du savoir la capacité de lire et/ou d'écrire est à la base de tout apprentissage. L'acquisition des compétences en lecture et en écriture commence également à la naissance et se poursuit toute la vie durant. Ces compétences s'acquièrent dans un processus complexe qui commence dans un environnement informel (au foyer, dans la communauté), et se poursuit dans un processus formel (à l'école, au collège, à l'université, dans des cours d'alphabétisation) et se maintient et se développent dans de multiples contextes informels au fil des ans (dans la communauté, dans des activités professionnelles, par la formation continue).

Si l'apprentissage se déroule dans de multiples contextes, il existe une série de conditions qui permettent et facilitent son acquisition. Qui plus est, selon la notion que l'alphabétisme est un processus transformatif, l'apprenant est plus qu'un récepteur de services, il est participant au processus. Ses besoins sont déterminés selon la façon avec laquelle il interagit avec son environnement et changent selon les circonstances de sa vie, selon son niveau de compétences dans un environnement donné à un moment donné de sa vie. L'alphabétisation vise donc, non seulement l'acquisition des compétences en lecture, en écriture et en calcul, mais aussi le développement d'un sens identitaire francophone qui passe par une meilleure connaissance de la langue française et de la culture. Vu la marginalisation historique des francophones, l'alphabétisation cherche également à développer chez l'apprenant les compétences nécessaires à se comprendre dans son contexte minoritaire et leur fournir des moyens d'agir sur leur milieu (voir le schéma ci-bas).

La littératie n'est pas un ensemble fixe de compétences, et des changements sociétaux modifient continuellement le niveau de compétences en littératie exigé des adultes. Ainsi, tout au long de notre vie, nous approfondissons nos compétences en littératie, grâce à l'apprentissage que nous faisons depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, en passant par l'éducation publique. Aussi le développement de ces compétences devrait-il être perçu comme une fonction naturelle de l'éducation permanente. (UNESCO – Déclaration de Belém – Décembre 2009)

Schéma des littératies multiples adapté de Masny



La CAFAA adopte donc une approche centrée sur l'apprenant, qui l'inclut dans toutes les étapes de son apprentissage. Elle y voit le potentiel transformatif de l'alphabétisme et adopte la perspective des quatre formes de littératies, soit la littératie personnelle, scolaire, culturelle et critique. Elle reconnaît aussi la nécessité de fournir différentes “portes d'entrée” et types de programmes aux apprenants, selon les besoins qu'ils expriment à un moment donné.

Or, il est également reconnu que l'apprenant francophone en contexte minoritaire fonctionne dans un milieu bilingue – l'espace social étant le plus souvent occupé par le français et l'espace économique occupé par l'anglais. L'alphabétisation vise donc l'acquisition de compétences en français et en anglais. Elle cherche à développer un niveau égal dans les deux langues (bilinguisme additif).

Il est clair que l'accès à l'alphabétisation exclusivement en langue anglaise n'obtiendra pas les résultats voulus en langue française. Mais il est prévu que l'apprentissage en langue française permettra de développer les compétences dans cette langue, et qu'il y aura un transfert des compétences à la langue anglaise. Aussi, vue la force de la langue anglaise dans le contexte ambiant du francophone, et que certaines compétences s'acquièrent tout naturellement en contexte, il est certain que l'apprenant se développera dans ce milieu.

Or, si l'alphabétisme se développe dans différents environnements, afin d'arriver à un bilinguisme additif, il nous faut créer et multiplier les "environnements lettrés" en langue française ainsi que les occasions de communiquer dans cette langue. Cette perspective appliquée dans son contexte d'apprentissage tout au long de la vie oblige en fait à créer une société francophone toute entière qui soit "éducative", et ainsi faisant de l'alphabétisation un projet de société.

C'est dans la perspective du développement de fortes compétences en langue française et en langue anglaise que la CAFAA avance que tous les services d'alphabétisation pour les acadiens et les francophones en Atlantique doivent être offerts dans la langue française, tout en encourageant et facilitant le transfert des compétences vers la langue anglaise. Elle y voit la nécessité de développer des environnements éducatifs en français.

3.4. Les mesures de l'alphabétisme

La mesure de l'alphabétisme est un outil essentiel pour déterminer les besoins, pour expliquer les causes de l'analphabétisme et pour énoncer des politiques. Les gouvernements sont toujours à la recherche de cette ligne de démarcation qui permet d'identifier et de définir la personne analphabète et qui sert souvent à déterminer qui reçoit les services, comment les services sont livrés et par qui. **Mais l'alphabétisme est notoirement difficile à mesurer.**

Au fil des ans la mesure de l'alphabétisme a connu plusieurs incarnations. La mesure de l'alphabétisme est passée d'une auto-évaluation des citoyens canadiens en 1867 de leurs capacités de lecture et d'écrire, à une définition selon le niveau de scolarité atteint (9^e année) aux définitions plus nuancées qui émanent des enquêtes de Statistique Canada. Ce n'est que dans les années 1980 qu'un effort sérieux a été fait pour mesurer systématiquement et exactement l'alphabétisme des Canadiens et des Canadiennes. Au moment où des intervenants en alphabétisation ont réussi à convaincre le Southan Newspaper Group de mener une étude plus approfondie sur l'alphabétisme au Canada, toute personne de plus de 15 ans n'ayant pas terminé une 9^e année de scolarité était considérée analphabète.⁴

Les résultats de l'Enquête Southam ont été largement diffusés et ont créé un éveil par rapport à l'envergure de l'analphabétisme au Canada. C'est en 1987 que le gouvernement fédéral a mis sur pied le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA). Le SNA, avec l'appui d'intervenants en alphabétisation, a convaincu Statistique Canada de diriger en 1989 l'*Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLÉUQ)*. "...l'ECLÉUQ était fondée sur un «continuum de l'alphabétisation» qui «a dissipé l'idée selon

⁴ Association canadienne d'éducation. *Plein feu sur la littératie*. <http://www.cea-ace.ca/foo.cfm?subsection=lit&page=fra&subpage=evo&subsubpage=hjs> (consulté le 18 décembre 2009).

laquelle les gens sont soit alphabétisés soit analphabètes» pour «dégager une nouvelle définition de l'alphabétisation qui renvoie à un continuum de compétences».⁵ C'est dans l'enquête élargie à l'échelle internationale menée par Statistique Canada et l'OCDE qu'on introduit une échelle continue de mesure de l'alphabétisme de cinq niveaux, ce qui permet pour la première fois d'énumérer le nombre de canadiens qui ne possédaient pas les compétences requises pour participer activement à une économie du savoir.

En 2003, le partenariat Statistique Canada/OCDE s'est poursuivi avec une nouvelle *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*. Selon ces enquêtes, l'alphabétisme (redéfini selon le terme "littératie" dans l'enquête de 2003) correspond à la capacité de comprendre et d'employer des imprimés dans la vie quotidienne, au foyer, au travail et dans le milieu. Cela n'évalue pas si une personne peut lire ou pas, mais plutôt comment elle lit.⁶

EIAA •Enquête réalisée en 1994 •Domaines : Textes suivis Textes schématiques Quantitatif (Numératie) •Régions participantes : Atlantique, Québec, Ontario et Ouest canadien (région comprenant la Colombie-Britannique)	EIACA •Enquête réalisée en 2003 •Domaines : Textes suivis Textes schématiques Numératie (version modifiée)* Résolution de problèmes* •Régions participantes : Ensemble des provinces et des territoires
---	---

L'EIACA a examiné trois formes d'alphabétisation :

- Capacités de lecture à l'égard de textes suivis – : connaissances et capacités nécessaires pour comprendre et utiliser l'information contenue dans des textes tels que des éditoriaux, des nouvelles, des poèmes et des ouvrages de fiction;
- Capacités de lecture à l'égard de textes schématiques : connaissances et capacités nécessaires pour repérer et utiliser l'information présentée sous diverses formes, notamment les demandes d'emploi, les formulaires de

⁵ *Plein feu sur la littératie*

⁶ Brink, Satya (2005). *EIACA de 2003 - Principales données de recherche*. Présentation PowerPoint produit par la Direction de la politique sur l'apprentissage, Développement des Ressources humaines Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

paie, les horaires de transport, les cartes routières, les tableaux et les graphiques.

- Capacités de lectures à l'égard de textes au contenu quantitatif : connaissances et capacités nécessaires pour appliquer des opérations arithmétiques, isolément ou en séquence, à des chiffres inclus dans des documents imprimés, comme établir le solde d'un compte de chèques, calculer un pourcentage de pourboire, remplir un bon de commande ou calculer le montant d'intérêt sur un prêt à partir d'une annonce publicitaire.

On a élaboré une échelle numérique, allant de 0 à 500, pour chaque type d'alphabétisation. On a défini cinq niveaux de compétence pour chaque forme d'alphabétisation. Le niveau 1 est le plus faible (0-225), suivi du niveau 2 (226-275), du niveau 3 (276-325), du niveau 4 (326-375) et du niveau 5, le plus élevé, (376-500).

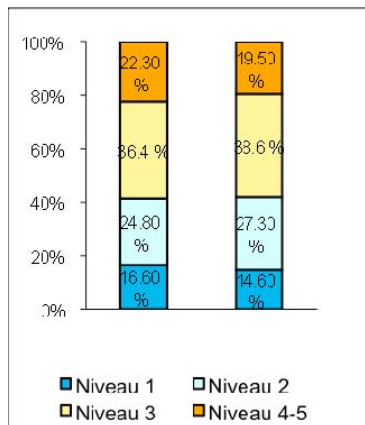
Selon l'OCDE et Statistique Canada, le niveau 3 est le niveau de compétence nécessaire dans les économies modernes et les futures économies du savoir.⁷

**Échelle pour les domaines
des textes suivis, textes
schématisés et de la
numératie**

- Niveau 1 : 0-225 points
- Niveau 2 : 226-275 points
- Niveau 3 : 276-325 points*
- Niveau 4 : 326-375 points
- Niveau 5 : 376-500 points

⁷ _____ Principales données de recherche.

4. L'alphabétisme au Canada



Les enquêtes de 1994 et de 2003 ont révélé des données alarmantes. Dans les deux enquêtes on constate que 42% de la population canadienne entre 15 et 65 ans est en deçà du niveau 3, donc analphabète. Or, bien qu'il n'y ait pas eu de changement dans la proportion de la population qui se situe sous le niveau 3, le nombre absolu d'analphabète passe de 8 000 000 à 9 000 000. En plus, la comparaison des données entre pays a situé le Canada en 8e position, la Norvège occupant la première position.

L'enquête de 2003 a aussi permis de constater que plus de la moitié des Canadiens au chômage a obtenu des scores inférieurs

au niveau 3. Parallèlement, près de 15 p. 100 des Canadiens, soit environ un adulte en âge de travailler sur sept, a obtenu un score se situant entre 1 et 225, le niveau le plus bas. Il s'agit d'une légère diminution de 2 p. 100 par rapport à 1994, ce qui n'est pas significatif sur le plan statistique. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des personnes qui performaient aux niveaux 1 et 2 dans les domaines des textes suivis dans l'EIACA (population 16 à 65 ans)⁸ :

⁸ Brink, Satya (novembre 2005). *EIACA de 2003 Principales données de recherche. Direction de la politique sur l'apprentissage DRHC, Ottawa, Ontario, Canada*

5. L'alphabétisme chez les francophones

Malheureusement, aucune des enquêtes n'a permis de constituer un échantillon représentatif de l'ensemble des francophones du Canada. L'enquête de 2003 a permis, entre autre d'augmenter le nombre de pays participant à l'enquête et d'élargir l'échantillon pour inclure les populations autochtones, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon. C'est seulement en 2003 qu'un sur-échantillonnage a permis pour la première fois d'avoir des données sur les francophones de l'Ontario et du Manitoba, et les acadiens du Nouveau Brunswick.

Si la situation canadienne est alarmante, soulignons que les francophones sont plus touchés par l'analphabétisme. Comme il l'a été constaté dans une section antérieure, au niveau national, 42% de la population adulte (16 à 65 ans) se retrouvent en dessous du niveau 3. Chez les anglophones au niveau national, la proportion était de 39%, mais parmi les francophones, elle était de 56%.

L'écart est plus large au Nouveau-Brunswick. Dans cette province, 51% des anglophones se retrouvent en dessous du niveau 3, mais 66% des francophones, un écart de 15%. En plus, soulignons que 33% des francophones sont au niveau 1 et 33% au niveau 2, alors que chez les anglophones il y a seulement 17% au niveau 1 et 26% au niveau 2. **Ce dernier constat indique qu'il faudra investir proportionnellement plus de ressources afin d'amener les francophones au niveau trois.**

- À l'extérieur du Québec, environ 65 % des francophones ont été évalués en anglais.

- Au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, respectivement 33 %, 64 % et 84 % des francophones ont subi l'examen en anglais.

- Les francophones évalués en anglais ont eu des résultats moyens supérieurs à ceux des francophones évalués en français en littératie .

- Les francophones hors Québec qui ont subi l'examen en anglais n'ont pas atteint le niveau 3 à l'échelle des textes suivis dans une proportion de 53 % comparativement à 61 % des francophones qui ont été évalués en français.

Bien que nous ne possédions pas de données spécifiques aux francophones des autres provinces atlantiques, il est probable que le niveau d'alphabétisme chez les francophones de l'IPE, la NE et TN et Labrador se situe entre la moyenne nationale chez les francophones (56%) et le niveau du NB (66%). **Vu le manque de données précises, la CAFAA est d'avis que Statistique Canada devra inclure un suréchantillonnage pour les francophones dans toutes les provinces en Atlantique.**

6. Causes du niveau de littératie inférieur chez les francophones minoritaires

Dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada, l'apprentissage de la langue et le développement de l'alphabétisme en français posent problème en raison de la prédominance de l'anglais et de l'inégalité de la relation de pouvoir entre les deux langues.⁹ Dans les milieux minoritaires francophones où la langue est souvent reléguée aux espaces de vie privée et du voisinage, l'école est vue comme la composante clé du renouvellement de la communauté francophone.¹⁰ Dans de tels contextes, il est clair qu'il existe des causes spécifiques aux francophones pour expliquer les niveaux inférieurs d'alphabétisme chez cette population.

6.1. Langue de scolarisation et fréquentation scolaire

L'EIACA comportait des questions sur la langue de scolarisation. Les résultats révèlent que la très grande majorité des francophones au N-B ont fait leurs études primaires et secondaires en français. Les résultats de l'EIACA montrent en effet que seulement 42 % des francophones au Manitoba ont effectué leurs études primaires en français et 18 % les ont faites dans les deux langues. Quant aux études secondaires, seuls 32 % des francophones les ont faites en français alors que 18 % les ont faites dans les deux langues. Bien que nous ne possédions pas de données spécifiques sur la langue de scolarisation des adultes en N-E, à l'Î-P-E et à T-N et Labrador, nous extrapolons les résultats du Manitoba aux résultats de ces provinces. Les francophones qui ont fait leurs études primaires et secondaires en anglais, ou en français et en anglais, sont plus aptes à répondre au questionnaire en anglais, ce qui démontre un taux de transfert linguistique élevé.

Le tableau suivant démontre le lien entre le niveau de scolarité et le niveau d'alphabétisme. Les anglophones présentent des résultats moyens supérieurs à tous les niveaux de scolarité sauf à celui des études primaires.¹¹ Ces tendances se maintiennent depuis l'enquête de 1994.

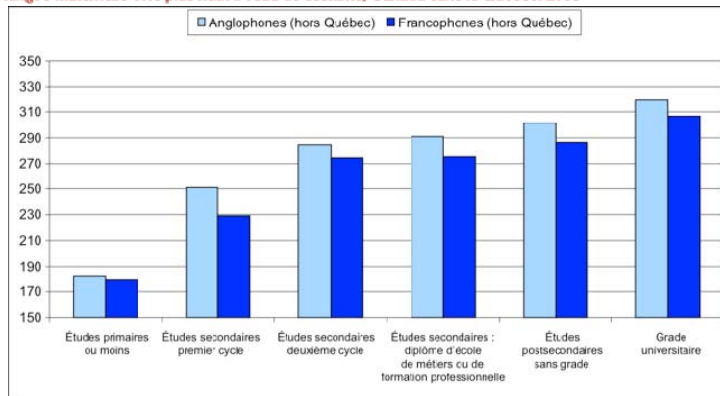
⁹ Coghlan, Vickie et Thériault, Joseph Yvon (2002). *L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU MINORITAIRE : Une revue documentaire*. CIRCEM. Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario.

¹⁰ Coghlan, Vickie et Thériault, Joseph Yvon (2002). et Bourgeois, D. et Johnson, M. (2005). « *Le printemps de l'éducation promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Document préparatoire au Sommet des intervenants et intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu francophone minoritaire* », Ottawa, Ontario, Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

¹¹ Brink 2005

Minorités de langue officielle **Résultats moyens à l'échelle des textes suivis selon la** **langue maternelle et le plus haut niveau de scolarité,** **Canada sans le Québec**

Répartition des résultats moyens de la population de 16 ans et plus à l'échelle des textes suivis selon la langue maternelle et le plus haut niveau de scolarité, Canada sans le Québec, 2003



*La différence au niveau des études primaires ou moins n'est pas significative.

Source : IACA de 2003.

Si un tel lien s'établit entre le niveau de scolarité et le niveau d'alphabétisme, soulignons d'autant plus que les élèves des écoles anglophones au Nouveau Brunswick et en Nouvelle-Ecosse réussissent mieux que les élèves d'écoles francophones sur les test de lecture de PISA¹². **En dépit des progrès concrets dans l'éducation des francophones, ces conclusions mettent clairement en évidence le grand défi de hausser le niveau d'alphabétisme des francophones, une condition sine qua non pour la survie des communautés francophones en situation minoritaire.** Le Conseil des ministres en éducation affirme qu'une "pédagogie propre au milieu minoritaire peut s'avérer une solution à long terme aux problèmes de rendement dans les écoles de la minorité canadienne francophone".¹³

Figure 1 : Résultats en lecture du PISA des élèves des écoles anglophones et francophones

Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
<i>Écoles anglophones</i>	<i>Écoles francophones</i>	<i>Écoles anglophones</i>	<i>Écoles francophones</i>
500 points	440 points	510 points	460 points

Source: Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économique, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2006.

¹² Carnet du Savoir

¹³ CMEC cité dans Carnet du savoir.

6.2. Littératie familiale et habitude de lecture dans le quotidien

Toutes familles dans des pays industrialisés vivent dans un environnement lettré qui est riche et divers. La façon dont les familles utilisent cet environnement ou l'enrichissent afin de stimuler chez l'enfant le goût d'apprendre et de développer ses capacités en lecture et en écriture, est le sens traditionnel qu'on donne au concept de littératie familiale. Certains constatent qu'une définition qui se limite à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de calcul est trop restreinte et ne reflète pas la complexité de l'exercice communicative et ses contextes variés. Le contexte minoritaire francophone accentue le besoin pour une perspective plus large surtout si nous considérons que souvent la langue de scolarisation de l'enfant est le français, qu'on parle souvent l'anglais à la maison et que l'environnement lettré est surtout de langue anglaise. Or, un enfant qui n'est pas bien appuyé avant son entrée à la maternelle et durant tout son parcours scolaire, a un risque d'échec.

En plus de développer toutes les compétences scolaires habituelles, le système éducatif francophone a pour objectifs le développement d'un bilinguisme additif chez l'enfant et le développement d'un sens identitaire francophone. Pour atteindre ces objectifs, le modèle éducatif francophone mise sur un lien étroit entre la communauté, l'école et la famille. Ainsi, tous les acteurs doivent travailler de paires et intervenir suivant une même perspective d'avenir.

Si les parents sont faiblement scolarisés, ou qu'ils ont été scolarisés en anglais, ils sont moins bien préparés pour appuyer l'éveil à la lecture en français de leurs enfants. En plus, il est clair que l'accès à des ressources en français pour les parents et les enfants résulte dans l'utilisation limitée de la lecture en français dans le quotidien. Ces facteurs font en sorte que les enfants francophones qui s'inscrivent à l'école en français connaissent des difficultés à l'oral en français et sont généralement moins bien préparés pour l'entrée scolaire. Ils sont donc plus prédisposés à connaître un échec scolaire. Ainsi, un danger existe à la reproduction de l'analphabétisme d'une génération à l'autre.

Or, les données de l' EIACA démontrent que presque un francophone sur deux à l'extérieur du Québec n'a jamais fréquenté une bibliothèque, et 62 % n'ont jamais visité une librairie. 19% disent lire rarement un journal (que ce soit en anglais ou en français) et seulement 55% disent lire une revue ou un article chaque semaine. Un francophone sur deux à l'extérieur du Québec indique avoir fait la lecture au moins une fois par semaine de lettres, de notes ou de courriels. Ces habitudes de lectures chez les francophones à l'extérieure du Québec sont toutes inférieures aux habitudes des anglophones.¹⁴

6.3. Langue et milieu de travail

Si les gouvernements souhaitent diversifier l'économie, de passer d'une économie de ressources à une économie fondée sur les connaissances, il faut accroître les niveaux d'alphabétisme. Plus de la moitié des Francophones en Atlantique n'a pas les compétences de base nécessaires à intégrer l'apprentissage de nouvelles compétences requises pour mettre au point et travailler avec les technologies qui sont caractéristiques d'une économie du savoir. Et ce sont les personnes à faible niveau d'alphabétisme, qui travaillent actuellement dans les industries primaires, qui auront besoin de recyclage une fois que les possibilités de travailler dans ces industries ont disparu.

Si les Francophones continuent de maintenir ses niveaux d'alphabétisme actuels, ils seront de plus en plus incapables de rivaliser sur les marchés économiques aux niveaux provincial, national et international. Il est clair que les personnes plus scolarisées et qui occupent un emploi faisant appel à des compétences élevées en littératie sont également celles qui bénéficient du plus grand nombre d'avantages de formation en milieu de travail de la part de leur employeur. Vu le niveau inférieur du niveau de scolarisation des francophones, il est juste de conclure que les occasions d'obtenir et de garder un emploi sont moins probables pour les francophones que pour les anglophones. Il faut que les Francophones soient bien instruits, bien qualifiés afin de mieux intégrer l'économie qui est en évolution dynamique. Dans un monde concurrentiel, le Canada, et l'Atlantique, aura de plus en plus besoin d'exporter son capital de connaissances en plus des ressources primaires et secondaires. Une population alphabétisée qui est en mesure d'apprendre et d'innover peut combler ce besoin. Mais en plus, une population alphabétisée et bilingue ouvre des marchés qui seraient autrement hors de portée.

¹⁴ Corbeil (J.P.) *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de 2003 (EIACA) : état de la situation chez les minorités de langue officielle* Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Statistique Canada, Ottawa, Ontario.

Les gouvernements, provinciaux et fédéral, ont un rôle important à jouer afin de s'assurer que tous les Francophones sont prêts à remplir les emplois de demain. Il est temps de répondre au faible niveau d'alphabétisme, pour les travailleurs d'aujourd'hui et pour toute une génération d'avenir.

7. Obstacles à la participation

Au moins trois grands ensembles de facteurs déterminent la participation d'un individu dans l'apprentissage:

- L'aliénation et les attitudes envers l'apprentissage;
- le contexte économique et financier;
- des facteurs institutionnels.

7.1. L'aliénation et les attitudes envers l'apprentissage

La société en général voit l'analphabétisme comme un fléau. On avance souvent que le poids des nombreuses personnes analphabètes nuit au développement de l'économie, surtout dans un contexte de mondialisation et du développement de l'économie du savoir.

La société canadienne tend également à soupçonner les données sur les taux d'analphabétisme. On se demande pourquoi autant de personnes ne savent ni lire ni écrire alors qu'il existe un système d'éducation publique qui offre à chaque citoyen la possibilité de s'alphabétiser. Le système éducatif en place est perçu comme offrant l'égalité des chances d'accès et de réussite, non obstant la classe sociale ou la circonstance dans laquelle vit l'enfant et l'adulte. Or, pourquoi autant de personnes sont-elles analphabètes? Pour plusieurs, c'est que l'individu n'a pas pris les occasions qui lui ont été présentées ou les analphabètes sont des personnes qui ont des problèmes d'apprentissage. Devant de telles perceptions, l'analphabète se sent stigmatisé, étant lui-même la source de son problème. Il se sent stigmatisé et cherche, d'une part à cacher son problème et, d'autre part est réticent à s'inscrire dans un programme présenté sous l'étiquette de "l'alphabétisation". Ainsi par crainte de se faire associer avec cette connotation négative de leurs situation et état d'être, ce sont souvent les individus les plus en besoin qui résistent à s'inscrire dans des programmes.

7.2 Le contexte économique et financier

Dans un contexte économique positif, les individus sont moins motivés à s'inscrire dans des programmes d'alphabétisation car on n'y voit pas la nécessité. Par contre, comme il l'a été présenté dans une section antérieure, les personnes faiblement alphabétisées sont plus soumises aux changements dans l'économie, que ce soit la disparition d'un secteur économique et une transformation dans les modes de production.

Il faut faire la sensibilisation sur les bénéfices de l'alphabétisation en vue de mieux s'adapter à une économie changeante. Les niveaux d'alphabétisme affectent tous les aspects de notre vie. Si l'alphabétisme permet aux Canadiens d'être plus concurrentiels dans un marché mondial et leur permet de développer de meilleurs endroits pour vivre, travailler et visiter, c'est que l'alphabétisation joue un rôle central dans la prospérité de tous et chacun. L'alphabétisme offre plusieurs opportunités sur les plans individuel et collectif.

- Économie plus vigoureuse, meilleur avantage concurrentiel et meilleure situation économique pour les individus;
- Participation accrue aux activités sociales, politiques et communautaires;
- Meilleure santé;
- Possibilités d'apprentissage plus nombreuses;
- Meilleures chances de succès des enfants;
- Diminution de la dépendance à l'égard de l'aide sociale et des démêlés avec la justice;
- Amélioration des compétences en langue française et en langue anglaise.

Un autre défi de taille est de convaincre les employeurs, les gouvernements et les apprenants au besoin et aux avantages de suivre la formation en français.

7.3. Des facteurs institutionnels

En Atlantique, nous y retrouvons des écoles francophones et des services universitaires et collégiaux bien développés et financés sur une base récurrente par les biens publics. Or, le système d'éducation non-formel, où se retrouvent le plus souvent les services de formation en alphabétisation, est moins bien muni.

De fait, l'alphabétisation est trop souvent perçue comme un domaine périphérique au système d'éducation formel.

Nous avons besoin d'élargir la définition du système d'apprentissage, dans le but d'intégrer l'alphabétisation dans les programmes de financement. Il faut prendre des mesures incitatives et proposer des mécanismes de soutien pour les apprenants:

- Assurance-emploi ou autres incitations au travail
- Subventions pour les déplacements
- Frais de garde d'enfants
- Prêts et bourses d'études

Les programmes d'alphabétisation peuvent faire le pont entre l'éducation non-formelle et formelle. Par exemple, le programme d'alphabétisation peut être l'étape préparatoire au diplôme d'étude générale (DEG). Il faut arriver à faire comprendre que les adultes qui participent à des programmes d'alphabétisation, d'alphabétisation familiale et à d'autres programmes d'éducation permanente, maintiennent et améliorent leur propre niveau d'alphabétisation.

8. Principes essentiels à la réalisation de la vision

Le besoin pour des services en alphabétisation en français en Atlantique est incontournable, c'est la clé pour une pleine participation citoyenne. L'ensemble des partenaires sociaux et gouvernementaux doit s'engager dans des changements majeurs en vue de permettre à chaque francophone et acadien de l'Atlantique de contribuer au développement social, culturel et économique au bénéfice de leurs famille et de leurs communautés.

La CAFAA propose les principes suivants qui doivent être adoptés par tous les partenaires. Ces principes deviennent ainsi la base de toute intervention.

8.1. Une perspective large de l'alphabétisme

La définition de l'alphabétisme doit dépasser une perspective fonctionnelle de l'alphabétisme et doit intégrer les notions de littératies multiples. En ce sens, il faut entrevoir une définition qui incorpore les dimensions de littératies scolaire, personnelle, communautaire et critique. Il est également essentiel pour les francophones et acadiens en Atlantique que les activités de francisation et de refrancisation soient des composantes intégrales à cette définition.

8.2. L'alphabétisme en français comme un droit fondamental de tout citoyen francophone et acadien

Le droit à l'éducation est conféré par les lois scolaires dans chaque province et territoire, l'article 23 de la Charte des droits et libertés (1982) oblige chaque province à fournir l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité de langue officielle. Les adultes francophones de l'Atlantique devraient avoir le droit de lire, d'écrire et de communiquer en français.

Les besoins en alphabétisation seront pris en considération et une certaine pérennité sera assurée seulement lorsque la société et les gouvernements s'engageront à faire de l'alphabétisation une priorité d'action. Seule l'intégration du droit à l'alphabétisation permettra de se dégager du caractère arbitraire des programmes d'appui et de financement à l'alphabétisation.

8.3. Le projet d'alphabétisation est un projet de société

C'est la société dans son ensemble, mais surtout la communauté francophone et acadienne en Atlantique qui tire les bénéfices d'une société pleinement alphabétisée. Ce recentrage exige une mobilisation de la société civile et des divers paliers gouvernementaux. Tous les intervenants doivent s'engager et s'investir à la réalisation de la vision d'une société pleinement alphabétisée.

La grande diversité des partenaires et la complexité de l'action obligent l'identification d'un mécanisme de coordination dans chaque province et pour la région. En plus d'assurer une meilleure utilisation des ressources et de l'information, ce mécanisme de coordination assure le leadership nécessaire à la réalisation de la vision.

8.4. Des communautés d'apprentissages et des environnements propices à l'alphabétisation

Si l'apprentissage commence dès la naissance et se poursuit tout au long de la vie, et qu'il se réalise dans différents environnements, il est essentiel de créer de véritables communautés d'apprentissages. La création des environnements lettrés en français est à la base des communautés d'apprentissages. En plus, il faut créer des opportunités d'apprendre dans différents contextes et mobiliser les ressources d'apprentissages de cinq grands secteurs de la société – civique, publique (organismes de santé et sociaux, etc.), économique, de l'éducation (de la maternelle au postsecondaire), et bénévoles. Il faut surtout multiplier et créer des espaces d'apprentissages en français – dans la famille, la communauté et au travail. Il faut oeuvrer à ce que l'apprentissage continu s'intègre à la culture des francophones et acadiens de l'atlantique.

Dans le même sens, il faut reconnaître que l'alphabétisme se développe à tout âge dans des environnements informels aussi bien que formels. Donc, en plus des programmes d'alphabétisation, il faut multiplier et créer des environnements qui promeuvent le développement de l'alphabétisme sous toutes ses formes et dans de multiples contextes.

8.5. Des apprenants impliqués

Il faut prendre conscience et célébrer la place qu'occupent les personnes faiblement alphabétisées dans notre société. Ils travaillent, ils élèvent des enfants, ils sont des contributeurs essentiels à la communauté. Et dans le domaine de l'alphabétisation, ils sont les véritables experts! Dans cette perspective, les intervenants doivent assurer la place des apprenants à toutes les étapes du processus d'alphabétisation et en ce sens, ils doivent travailler avec eux et non pas pour eux.

8.6. Le partenariat

La CAFAA s'engage à travailler avec de multiples partenaires en vue de réaliser sa vision. La création de la CAFAA est une manifestation concrète du désir des membres de collaborer. En plus, la CAFAA reconnaît l'apport des partenaires gouvernementaux. À ce titre, les membres de la CAFAA s'engagent à travailler en concertation avec le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), et surtout en tirant avantage du plan d'action qui a été dévoilé le 19 septembre 2009.

8.7. Des programmes de qualité fondés sur les besoins

La communauté francophone et acadienne est unique dans la francophonie canadienne et mondiale. Ceci dit, il existe des différences marquées d'une province à l'autre et dans les différentes communautés. Qui plus est, chaque individu cherche à s'alphabétiser pour différentes raisons. Or, dans le développement et l'implantation de programmes, il est important de connaître et reconnaître la spécificité du contexte acadien, et des besoins spécifiques des individus.

Dans cette perspective de respect de la spécificité s'ajoute la reconnaissance qu'il faut enlever tous les obstacles à la participation. Or, la situation financière des apprenants doit être considérée, ainsi que leurs disponibilités et leur style préféré d'apprentissage. Il faut donc fournir une diversité d'approche (individuelle, en petits groupes, etc.) et différents contextes d'apprentissage (dans la famille, en milieu de travail, dans la communauté, dans les institutions d'enseignement, etc.).

Dans la perspective de qualité, il est essentiel d'avoir accès à des ressources adaptées aux besoins des apprenants et que les services soient rendus par des individus formés dans les programmes qu'ils offrent.

8.8. Des services de qualité

Les apprenants ont droit à des services de qualité. Pour ce faire, il est important d'évaluer continuellement chaque intervention et de documenter les résultats et les pratiques exemplaires. Il est donc essentiel de développer des mécanismes pour le partage de cette information.

9. Axes stratégiques

La CAFAA et ses membres s'engagent à travailler ensemble sur les axes de développement suivants, et ce, en fonction des ressources qui leurs sont disponibles.

9.1. Coordination

Pour mettre en place des activités, il est nécessaire d'avoir en place des mécanismes de coordination et de collaboration dans chaque province et au niveau régional.

Créer et/ou élargir les mécanismes de coordination au niveau provincial

Il existe dans chaque province un mécanisme de coordination des activités d'alphabétisation en français dans chaque province en Atlantique. La précarité et l'insuffisance du niveau de financement de ces organismes sont un obstacle majeur au développement des dossiers.

À partir des organismes provinciaux existants, nous proposons la création d'un mécanisme de coordination dans chaque province qui deviendra la porte d'entrée principale pour les personnes désirant obtenir une formation en alphabétisation en français et pour les organismes qui veulent offrir une telle formation (p. ex., des employeurs). Ce mécanisme de coordination sera responsable pour l'ensemble des activités d'alphabétisation en français dans la province. Les services seront divisés en deux grands secteurs d'intervention : l'alphabétisation des adultes et l'alphabétisation familiale. À partir d'une analyse des besoins, ce mécanisme développera un plan d'action dans sa province. Il assurera la coordination des services en alphabétisation, fournira la formation, servira de lieu central de rassemblement de ressources et d'information et soutiendra les différents groupes et organismes qui livrent des services d'alphabétisation.

Le succès d'une telle approche sera assuré seulement si on obtient un financement adéquat et soutenu.

Maintenir un mécanisme de coordination en Atlantique

La Commission acadienne et francophone pour l'alphabétisation en Atlantique (CAFAA) est le mécanisme de concertation qui regroupe les principaux intervenants en alphabétisation en français. Cette concertation a pour but l'arrimage des actions en vue de faire avancer le dossier de l'alphabétisation en français en Atlantique. Elle vise également une utilisation plus efficace des effectifs par l'échange d'informations et la mise en commun de certaines ressources.

9.2. Une vision ambitieuse pour l'alphabétisme en Atlantique

La société francophone et acadienne de l'Atlantique est pleinement alphabétisée en français et elle contribue pleinement au développement de sa communauté.

Tous les membres de la CAFAA s'engagent à travailler ensemble dans la réalisation de cette vision.

9.3. La sensibilisation

Élaborer et lancer une vaste campagne de sensibilisation en alphabétisation qui incorpore l'importance du droit à l'alphabétisation en français

En partenariat avec les partenaires provinciaux, le gouvernement fédéral et le gouvernement de chaque province, le secteur privé, et le Conseil atlantique des ministères de l'Éducation et de la Formation et la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, développer et fournir des ressources et des compétences pour lancer une vaste campagne de sensibilisation pour promouvoir l'alphabétisation en français et l'apprentissage tout au long de la vie.

Il faudra développer:

- Les messages clés;
- Les publics cibles

- Les outils et stratégies de communication.

La stratégie devra profiter de l'apport des apprenants à titre d'ambassadeurs de l'alphabétisation et les placer au premier plan de toute intervention.

Sensibiliser les intervenants gouvernementaux sur l'importance d'adopter une définition large de l'alphabétisme et que cette définition se traduise par une reconnaissance de la francisation et de la re francisation dans le processus d'alphabétisation.

Commentaire [M1] : Suggestion à la place de "dans", à vérifier selon le sens que tu souhaites donner.

9.4. Un financement stable, soutenu et prévisible

Par un souci du manque d'appui adéquat à la prestation de services et pour les services de coordination, œuvrer à sécuriser un financement stable, soutenu et prévisible.

En lien avec ses actions de sensibilisation la CAFAA devra élaborer une stratégie systématique qui vise l'obtention d'un financement stable, soutenu et prévisible. Cette stratégie devra comporter plusieurs éléments complémentaires, dont:

- La préparation d'une analyse des sources actuelles de financement dans chaque province et des autres sources possibles;
- Le développement d'un estimé des coûts pour la livraison de services et pour soutenir les activités et services de coordination au niveau de chaque province et pour la CAFAA;
- Le développement d'un argumentaire et d'une stratégie en fonction des deux étapes précédentes;
- La mise en action de la stratégie.

L'argumentaire devra tenir compte des pistes de financement telles que:

- L'élargissement des paramètres de financement actuels dans certaines provinces pour inclure l'alphabétisation en français;
- L'exploration des possibilités de financement via les ententes bilatérales en éducation (Ministères du patrimoine et les ministères provinciaux concernés) et via les ententes Canada-communauté. Il faudrait aussi

explorer les possibilités de financement par le biais d'autres ministères provinciaux et fédéraux (santé, justice, etc.) et le secteur privé.

9.5. Les programmes

Réaliser une étude de besoins pour l'alphabétisation et l'alphabétisation familiale en français en Atlantique.

Des études de besoins en alphabétisation ont déjà été réalisées ou sont en voie d'être réalisées (ou mises à jour) par les différents partenaires provinciaux. Par contre, il n'existe pas d'analyse approfondie des besoins en matière d'alphabétisation des adultes. Il s'agirait de développer une analyse des besoins en alphabétisation des adultes et de rassembler les données en alphabétisation familiale qui serviront dans les prochaines étapes de l'axe programmation. Une telle étude permettrait d'identifier entre autres les besoins des apprenants, les obstacles potentiels à la participation, les stratégies pour les rejoindre et les recruter, et les modalités de services requis. L'analyse pourrait aussi répertorier les opportunités et besoins en lien avec le milieu de travail.

En fonction des différents besoins, des approches et des milieux dans lesquels livrer des services, développer progressivement une banque de programmes et de ressources fondée sur des pratiques exemplaires.

Cette étape est une continuation de l'étape de l'analyse des besoins. Il s'agirait de répertorier ce qui se fait déjà en alphabétisation des adultes en français et en alphabétisation familiale, et en fonction des besoins déterminer l'écart à combler en terme de services, programmes et ressources. Cet écart pourrait ensuite être comblé par les partenaires provinciaux qui mettraient à l'essai certaines stratégies d'intervention. Ensuite, les résultats de ces projets pilotes seraient partagés par le biais de la CAFAA.

Soulignons que les informations recueillies dans ces deux étapes alimenteront les activités de l'axe sur le financement.

Développer et implanter une stratégie de formation des intervenants, selon les programmes et modèles utilisés.

9.6. La recherche

Développer et implanter une stratégie de recherche sur l'alphabétisation et l'alphabétisation familiale en français en Atlantique.

Comme nous l'avons constaté dans l'analyse de la situation, il existe un manque d'information sur l'alphabétisation en français en Atlantique, et ce surtout dans les provinces de l'ÎPE, la N-É, et T-N-et-Labrador. Cette stratégie viserait d'abord les objectifs suivants:

- Déterminer avec plus de rigueur le niveau d'alphabétisme des francophones et des acadiens, et des raisons qui expliquent le faible niveau d'alphabétisme de la population francophone;
- Approfondir nos connaissances sur l'alphabétisme en lien spécifiquement avec la définition élargie des littératies multiples;
- Créer des moyens d'évaluation des impacts des littératies autres que la littératie scolaire, et ce, dans une perspective de faire valoir et d'améliorer l'intervention en contexte minoritaire francophone;
- Créer des liens plus concrets entre le développement des littératies en français dès la naissance en contexte majoritaire anglophone et le niveau de préparation des élèves à l'entrée scolaire. Cette recherche pourrait se poursuivre pendant le parcours scolaire des enfants, en mettant l'accent sur l'influence de la famille sur le développement de l'enfant.

Conclusions

Les niveaux d'alphabétisme affectent tous les aspects de notre vie. Si l'alphabétisme permet aux Canadiens d'être plus concurrentiels dans un marché mondial et leur permet de développer de meilleurs endroits pour vivre, travailler et visiter, c'est que l'alphabétisation joue un rôle central dans la prospérité de tous et chacun. Dans un monde concurrentiel, le Canada, et l'Atlantique, aura de plus en plus besoin d'exporter son capital de connaissances en plus des ressources primaires et secondaires. Une population alphabétisée qui est en mesure d'apprendre et d'innover peut combler ce besoin. Mais en plus, une population alphabétisée et bilingue ouvre des marchés qui seraient autrement hors de portée.

Si les Francophones continuent à maintenir ses niveaux d'alphabétismes actuels, ils seront de plus en plus incapables de rivaliser sur les marchés économiques aux niveaux provincial, national et international. Il faut que les Francophones soient bien instruits, bien qualifiés afin de mieux intégrer l'économie qui est en évolution dynamique. Les gouvernements, provinciaux et fédéral, ont un rôle important à jouer afin de s'assurer que tous les Francophones sont prêts à remplir les emplois de demain. Les Francophones doivent pouvoir accéder à ces systèmes au même titre que la population anglophone.

Or, les Francophones réclament le droit de participer pleinement et de contribuer à part entière au développement économique et social de la région de l'Atlantique et du Canada. Ils exigent l'occasion d'accéder à des services de formation de qualité en français. Les stratégies d'avenir qui suivent offrent des perspectives qui permettront aux Francophones du Canada atlantique de participer à part entière au développement de la région.

Commentaire [M2] : A voir si cela convient au sens que tu veux donner à la phrase, à la place de « pistes d'avenir »

COMMISSION ACADIENNE ET FRANCOPHONE POUR
L'ALPHABÉTISATION EN ATLANTIQUE (CAFAA) FICHE DESCRIPTIVE (mise
à jour le 15 octobre 2009)

VISION	La société francophone et acadienne de l'Atlantique est pleinement alphabétisée en français et elle contribue pleinement au développement de sa communauté.
MANDAT/MISSION	La Commission acadienne et francophone pour l'alphabétisation en Atlantique est un mécanisme de concertation qui regroupe des intervenants en alphabétisation en français afin de leur permettre d'échanger, de créer des partenariats, de partager des ressources, de travailler aux enjeux communs et de parler d'une même voix pour arriver à une société pleinement alphabétisée.
PRINCIPES DIRECTEURS/VALEURS PARTAGÉES	Le respect Pour la CAFAA, le respect signifie l'écoute, l'empathie, la diplomatie, la discrétion et la critique constructive. Le respect signifie aussi la reconnaissance de l'effort des individus ainsi que la valeur de chacun de ses organismes membres. La CAFAA souhaite le même respect de la part des individus et des organismes membres. L'honnêteté Dans la réalisation de sa vision et de sa mission, la CAFAA agira de façon équitable envers sa population et ses partenaires. Ainsi, elle ne privilégiera pas indûment une ressource par rapport à une autre, ni un groupe ou un partenaire par rapport à un autre. Elle favorisera un climat de confiance en émettant des consignes claires et en favorisant le dialogue ouvert. La solidarité La CAFAA favorise l'entraide entre ses membres afin d'optimiser le développement de l'alphabétisation et les orientations de la CAFAA. Elle reconnaît la capacité de chacun de contribuer au développement de l'ensemble. La CAFAA est solidaire aussi envers les autres agences, organismes ou personnes qui favorisent une société pleinement alphabétisée.

	La transparence La transparence est une valeur faisant référence à la complète accessibilité de l'information dans les domaines qui concernent l'ensemble de la gestion de l'organisation, dans la mesure où le respect de la confidentialité des personnes et des organisations est préservé. La CAFAA fera aussi montre de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision. Elle respectera les normes généralement reconnues dans le domaine de la gestion concernant la façon de rendre compte de ses actions. L'innovation La CAFAA privilégie la qualité comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités, la qualité reposant essentiellement sur l'engagement et la compétence de ses membres. Pour ce faire, la CAFAA encourage l'initiative, la créativité et l'innovation dans un souci constant d'efficacité et d'efficience dans l'atteinte de ses objectifs. La communication La CAFAA assure la circulation de l'information entre ses membres ce qui favorise le partage d'information, d'expertise, de résultats de recherche, etc. Elle a le souci de communiquer avec le public, les partenaires et les bailleurs de fonds afin de les sensibiliser et faire que l'alphabétisation devienne une priorité sociétale.
--	---